



Collectif ReinfoCovid NC
Porte-paroles :
Gaëlle Wery et Brigitte Legall
reinfocovidnc@protonmail.com
Tel : 77 60 73

Nouméa, le 4 juin 2021

Destinataires : Représentants au Congrès de : UC/FLNKS/EO, UNI, Parti Travailleiste, Avenir en Confiance, Calédonie Ensemble et Nicolas Metzdorf et Mr le Président Roch Wamytan

Mesdames et Messieurs les Représentants de

Le Collectif Reinfocovid NC rassemble des citoyens de tous horizons dont des médecins et des professionnels de santé qui œuvrent pour la réouverture d'un débat démocratique et scientifique autour de la question de la crise sanitaire.

A ce jour, deux blocs d'idées s'opposent :

- 1- La vaccination est la seule solution pour venir à bout de l'épidémie et revenir à une « vie normale ».
- 2- Une stratégie sanitaire juste, proportionnée et adaptée intégrant les traitements préventifs précoces et curatifs¹ utilisés à travers le monde. Stratégie permettant de limiter les risques potentiels d'effets secondaires graves²⁻³ à court, moyen ou long terme liés au vaccin qui est encore en phase expérimentale jusqu'en janvier 2023.

Il s'avère que la deuxième option a complètement été écartée de la stratégie sanitaire de nombreux pays dont la France et la Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui, les données statistiques démontrent pourtant l'efficacité de ces traitements dans les pays n'ayant pas déployé de politique vaccinale à grande échelle⁴.

Malgré le manque de recul sur l'efficacité vaccinale, l'analyse statistique de données en provenance des pays ayant déployé des campagnes de vaccination plus ou moins massives, permet aujourd'hui d'émettre un doute certain quant à l'efficacité des vaccins en terme de protection individuelle et collective contre les formes graves⁵⁻⁶, de transmission du virus et de protection contre les variants⁷⁻⁸⁻⁹⁻¹⁰.

A cela, s'ajoute le risque reconnu et avéré d'aggravation de l'état de santé des personnes vaccinées du fait qu'elles soient les plus exposées aux formes graves et aux décès en cas d'inefficacité initiale du vaccin ou de réinfection post-vaccinale¹¹.

Ainsi, il apparaît que la stratégie du « tout vaccinal » est loin d'atteindre les objectifs attendus en termes de santé publique, et obtient même parfois des résultats opposés, avec la recrudescence du nombre de cas Covid dans les pays majoritairement vaccinés¹².

La balance bénéfiques/risques n'est aujourd'hui pas encore avérée au vu de la condition temporaire et provisoire de mise sur le marché du vaccin Pfizer BioNtech. La faible létalité (0.23%¹³) de la pathologie ne justifie pas une telle volonté de vacciner l'ensemble d'une population en bonne santé pour protéger ses plus fragiles.

Pour cela, nous appelons à la prise en compte des dernières références scientifiques, à la reconnaissance et à l'intégration d'une stratégie sanitaire de traitements alternatifs à la vaccination dans l'intérêt de tous les concitoyens.

Concernant le projet de « passeport sanitaire » qui voit le jour en Métropole, nous rappelons que les experts de l'OMS et le Conseil de l'Europe recommandent de ne pas mettre en place ce système car

les preuves de l'efficacité des vaccins en ce qui concerne la diminution de la transmission sont insuffisantes¹⁴.

En outre, ce « passeport sanitaire » s'avère anti-démocratique et anticonstitutionnel. Il représente un réel danger si l'on considère la paix sociale, le vivre ensemble et la dérive éthique dont il fait l'objet.

Au vu de l'urgence et de l'importance des textes de lois que vos élus vont avoir à voter prochainement, qui pourraient impacter fortement toute la société calédonienne, il nous paraît essentiel de venir vous exposer nos faits et références afin que vous puissiez prendre ces décisions en toute connaissance de cause.

C'est pourquoi nous sollicitons votre disponibilité urgemment et vous demandons de nous proposer une date pour un entretien avec vos élus.

Les Citoyens du Collectif Reinfocovid NC

Bibliographie :

¹ Notamment l'ivermectine, l'azithromycine et l'hydroxychloroquine.

² 24% des cas d'effets indésirables sont graves - ANSM_effets indésirables_mars2021 (ci-joint)

³ Article R.4127-40 du code de déontologie médicale : « Le médecin doit s'interdire, dans les investigations et interventions qu'il pratique comme dans les thérapeutiques qu'il prescrit, de faire courir au patient un risque injustifié »

⁴ - L'IVERMECTINE DANS LE TRAITEMENT DE LA COVID - LE POINT DES DONNEES SCIENTIFIQUES EXISTANTES. IVERMECTINE_COVID_16 mars 2021 (Ci-joint).

- Fiche-Ivermectine (Ci-joint)

- Protocole prévention. Coordination Sante Libre. Février 2021 (Ci-joint)

- TRAITEMENT DU COVID-19_Hountondji_REINFOCOVID (Ci-joint)

- PROTOCOLE-COVID-IHU MARSEILLE-29-JAN-2020 (Ci-joint)

- <https://c19hcq.com/>

- Exemple de l'Inde - Province de l'Uttar Pradesh : <https://indianexpress.com/article/cities/lucknow/uttar-pradesh-government-says-ivermectin-helped-to-keep-deaths-low-7311786/>

<https://www.francesoir.fr/politique-monde/inde-tour-du-monde-des-traitements-interview-avec-le-dr-chauriasia-ivermectine-ca>

⁵ Le Ministre de la santé affirme qu'aucun pays européen ne dispose de données publiées fiables prouvant que les vaccins permettent d'éviter les formes graves et les hospitalisations. Conférence de presse le 18 février 2021.

⁶ Conseil d'Etat. Ordonnance n°450956 du 1er avril 2021 (ci-joint)

⁷ Centre Territorial d'Information Indépendante et d'Avis Pharmaceutiques - CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET. <https://ctiapchcholet.blogspot.com/2020/12/vaccin-contre-la-covid-19-tozinameran.html>

⁸ Pr. Delfraissy, Président du Comité scientifique « La fin tant attendue de cette crise sanitaire mondiale pourrait bien être continuellement repoussée à mesure que de nouveaux variants émergent et l'évasion immunitaire réduit l'efficacité de la vaccination à court et moyen terme». The LANCET Public Health - 1er Avril 2020 (Ci-joint).

⁹ A ce jour 18 VARIANTS ont été identifiés. Sante Publique France_analyse_risque_variants_20210421 (Ci-joint, p.3)

¹⁰ Seychelles – Recrudescence de nombre de cas Covid malgré 70% de la population vaccinée : <https://www.cnb.com/2021/05/13/seychelles-most-vaccinated-nation-on-earth-but-covid-19-has-surged.html>

¹¹ Le Ministre de la santé. Interview Europe 1 du 31/03/2021

¹² Article R.4127-39 du code de déontologie médicale : « Les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé ». Etant donné que les vaccins à ARN / ADN disposent d'une AMM conditionnelle ils sont par conséquent insuffisamment éprouvés.

¹³ OMS : <https://www.who.int/bulletin/volumes/99/1/20-265892-ab/fr/>

¹⁴ OMS : « Ne pas exiger de preuve de vaccination comme condition d'entrée, dans la mesure où l'on dispose d'un nombre limité (bien que croissant) de données sur la capacité des vaccins de réduire la transmission ». (Mesures sanitaires relatives au trafic international - [https://www.who.int/fr/news/item/19-04-2021-statement-on-the-seventh-meeting-of-the-international-health-regulations-\(2005\)-emergency-committee-regarding-the-coronavirus-disease-\(covid-19\)-pandemic](https://www.who.int/fr/news/item/19-04-2021-statement-on-the-seventh-meeting-of-the-international-health-regulations-(2005)-emergency-committee-regarding-the-coronavirus-disease-(covid-19)-pandemic).